CSE - Santé, sécurité et conditions de travail

Formation SSCT des membres du CSE.

Programme de formation - version 3.0 - mise à jour du 02/10/2026

Informations pratiques

Public visé	Membres titulaires et suppléants du CSE amenés à exercer leurs missions en santé, sécurité et conditions de travail.
Prérequis	Être membre du CSE ou appelé à exercer les missions SSCT.
Durée	35 heures - 5 jours pour une formation initiale de référence ; renouvellement adapté au cadre légal applicable.
Modalités	Présentiel recommandé ; certaines séquences théoriques peuvent être organisées à distance.
Modalités d'accès	Demande de devis via le site, par courriel ou par téléphone, analyse du besoin, validation du devis puis signature de la convention de formation. En cas de financement avec subrogation, l'inscription est confirmée après accord de prise en charge de l'OPCO.
Délai d'accès	8 jours après la signature de la convention de formation professionnelle ou 15 jours après accord de prise en charge par l'OPCO en cas de demande de subrogation.
Tarif	Sur devis. Le devis précise le coût en fonction de la durée, du nombre de participants, du lieu, des modalités et des éventuels frais associés.
Accessibilité	Les besoins liés à une situation de handicap ou à un besoin particulier sont recueillis avant la session. MAJY Insertion étudie les adaptations possibles (rythme, supports, accessibilité des locaux, modalités pédagogiques) et mobilise, si nécessaire, les ressources ou partenaires compétents.
Contact	contact@majy-insertion.com - 06 09 74 62 40

Finalité de la formation

Formation SSCT des membres du CSE.

Objectifs opérationnels

- Identifier les missions et moyens du CSE en SSCT.
- Analyser les risques professionnels et conditions de travail.
- Conduire inspections et enquêtes.
- Contribuer au DUERP et à la prévention.
- Préparer des avis et propositions.

Contenu de la formation

1. Cadre juridique et acteurs

- Rôle du CSE et acteurs de prévention.

- Réunions, consultations et moyens.
- Droits d'alerte et responsabilités.

2. Prévention des risques

- Principes généraux de prévention.
- Familles de risques et travail réel.
- DUERP et plan d'actions.

3. Inspections et enquêtes

- Préparer une inspection.
- Recueillir les faits après accident.
- Arbre des causes et mesures de prévention.

4. Conditions de travail et RPS

- Organisation, charge et facteurs de RPS.
- Harcèlement, violences et discriminations.
- Prévention primaire et dialogue social.

5. Mise en pratique du mandat

- Études de cas et simulations.
- Construction d'un plan de prévention.
- Plan d'action des élus.

Méthodes pédagogiques

Apports juridiques, études de situations, analyse de documents, exercices d'évaluation des risques et simulations.

Moyens pédagogiques et techniques

Ressources réglementaires à jour, grilles d'inspection, exemples de DUERP, vidéoprojecteur.

Positionnement en amont

Questionnaire ou échange de positionnement en amont permettant d'identifier l'expérience, les attentes, le niveau initial et les éventuels besoins d'adaptation.

Évaluation des acquis

Quiz, étude de cas SSCT et exercice d'analyse de risque.

Suivi et preuve de réalisation

Attestation de fin de formation et/ou certificat de réalisation mentionnant l'intitulé, les dates et la durée réalisée.

Programme de référence. Avant chaque contractualisation, MAJY Insertion analyse le besoin du commanditaire. Le programme remis avec le devis ou la convention reprend les objectifs, contenus, durée et modalités applicables à la session concernée.